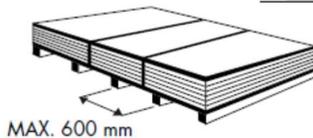
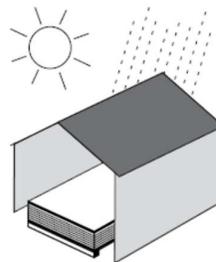
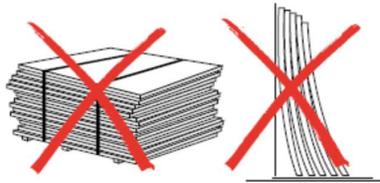
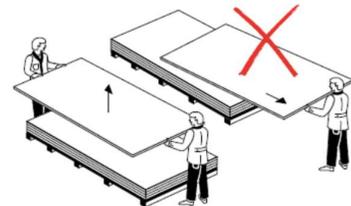
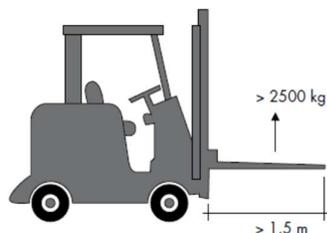


Scie circulaire : au carbure ou diamant, denture alternée ou denture plate trapézoïdale, angle d'attaque 45°.

Forets : HSS à pointe carbure, angle de sommet 60-80°. Perçage sur plaque support.

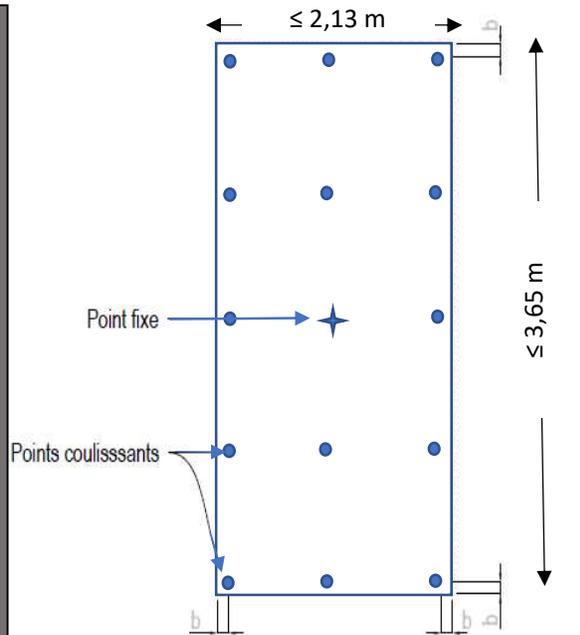
Diamètre		Denture	Nombre de tours	Épaisseur de lame		Hauteur de coupe	
mm	in			mm	in	mm	in
150	≈ 6	36	≈ 4.000/min	2,5	≈ 1/8	15	≈ 5/8
200	≈ 8	46	≈ 4.000/min	3,0	≈ 1/8	20	≈ 3/4



- A la réception des palettes, retirer les feuillets.
- Stocker les panneaux dans un local sec, propre et à l'abri du gel, sur une surface plane sur leurs palettes.
- Manipuler les panneaux avec soin, soulever les panneaux pour les déplacer.
- **Retirer les éventuels autocollants ou étiquettes immédiatement après la pose des panneaux.**

Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournis à titre d'information. Aussi Trespa recommande-t-elle vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé pour ce qui concerne la mise en œuvre, la pose et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme. **PLUS D'INFORMATION : www.trespa.info**

TS150 - Pose des panneaux Trespa® Meteon® par vis sur ossature en bois

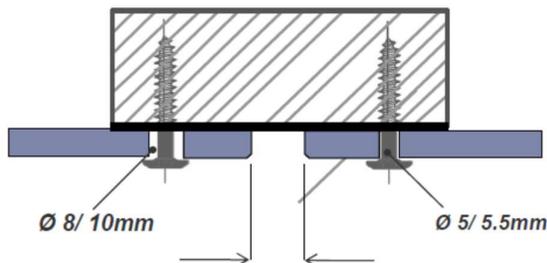


8 à 10 mm

Vis torx tête bombée
12mm ou 16mm
Ø4,8 mm x 38 mm



20 mm = b = 10 x l'épaisseur du panneau



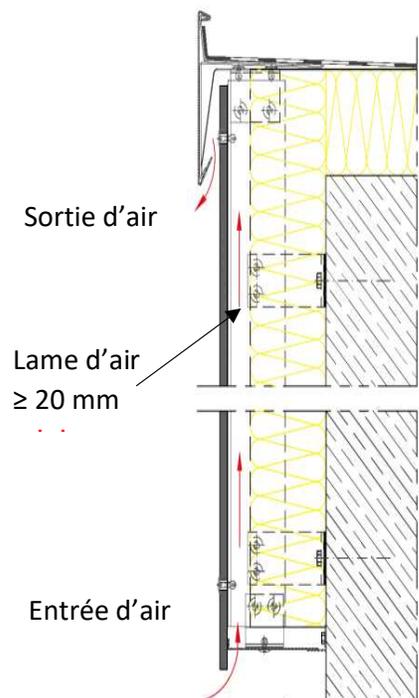
Largeur des joints 8 à 10 mm

Fixation



Visseuse de bardage à limiteur de couple

Ventilation



Démarrer à plus de 150 mm du sol

Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournis à titre d'information. Aussi Trespa recommande-t-elle vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé pour ce qui concerne la mise en œuvre, la pose et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme. **PLUS D'INFORMATION : www.trespa.info**